Collège Elisée Mousnier

Le Principal
Collège Elisée Mousnier
Aux
Professeurs de 3ème

Cognac, le 15 septembre 2016

OBJET : **Période de stage d'observation en milieu professionnel**

Le stage d'observation en milieu professionnel aura lieu **du lundi 23 au vendredi 27 janvier 2017**. Dérogation étant faite pour ceux dont l'entreprise est fermée une journée dans la semaine, le samedi peut compléter. Les élèves souhaitant faire leur stage sur la base aérienne feront un stage également sur cette semaine de fin janvier. Ceux n'ayant pas 14 ans seront reçus individuellement et une solution leur sera proposée.

Dans le cadre de l'Epi « Découverte du monde professionnel local », chaque enseignant aura un rôle à jouer durant la période de préparation ainsi que lors du stage et pour l'exploitation qui en sera faite en cours. **Des instructions seront données pour la restitution. Les élèves trouveront bientôt sur le site du collège un document sous plusieurs formats pour le rapport de stage** qui leur sera demandé ainsi que pour la restitution. D'ores et déjà, **la date de remise de stage est fixée au jeudi 9 février 2017, l'oral se déroulant du 13 au 17 février**.

Au prorata des horaires d'enseignement, **chaque professeur sera le référent de plusieurs élèves**, sans pour autant dénaturer la mission du professeur principal qui assurera le lien indispensable entre tous. **Les professeurs référents (cf. document joint) conseilleront aux élèves de se rendre sur le site du collège pour consulter le document « Conseils pour préparer son stage d'observation »** et insisteront auprès d'eux pour qu'aucun élève ne soit sans stage et lui prodiguera les conseils qu'il jugera utiles. Ce professeur référent fera également l'évaluation orale sur ses heures de cours entre le 13 et le 17 février 2017.

Les professeurs principaux sont destinataires de documents à transmettre aux élèves :

- un courrier destiné aux responsables professionnels
- un courrier destiné aux familles
- une convention de stage d'observation par élève (des photocopies seront faites après signature)
- une fiche appréciation – évaluation du stage que l'élève fera compléter à son maître de stage.

Pour valider le stage,

- La famille renseigne la convention et la présente au professionnel pour qu'il complète sa partie et la signe.
- Elle fait signer son enfant et signe également.
- L'élève rapporte la convention au professeur principal qui la transmet au secrétariat.
- Je la signe, une copie est rendue à la famille, une autre est envoyée au professionnel.

Je vous remercie par avance de votre implication.

F.LACHAISE